



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Proposition de transfert des abribus du Conseil départemental du Morbihan vers la Commune

DEL-2017-076

Numéro de la délibération : 2017/076

Nomenclature ACTES : Domaines de compétences par thèmes, Transports

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 09/10/2017

Date de convocation du conseil : 03/10/2017

Date d'affichage de la convocation : 03/10/2017

Début de la séance du conseil : 19 heures 15

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : M. Paul LE GUERNIC

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Paul LE GUERNIC, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, M. Eddy RENAULT, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : Mme Émilie CRAMET par M. Georges-Yves GUILLOT, Mme Stéphanie GUÉGAN par Mme Annie GUILLEMOT, Mme Madeleine JOUANDET par Mme Emmanuelle LE BRIGAND, Mme Véronique LE BOURJOIS par M. Hervé JESTIN, M. Jacques PÉLAN par M. Yann LORCY.

Était absente excusée : Mme Laurence KERSUZAN.

Proposition de transfert des abribus du Conseil départemental du Morbihan vers la Commune

Rapport de Alexandra LE NY

Suite au transfert de compétence des transports routiers du département à la région Bretagne, la Direction des transports du Conseil départemental du Morbihan propose le transfert de propriété, à titre gratuit, des 3 abribus situés rue d'Iéna et avenue Napoléon 1^{er} au profit de la commune.

Afin de pouvoir établir un procès verbal de transfert, le Conseil départemental du Morbihan nous demande de répondre favorablement à cette proposition.

Nous vous proposons :

- d'accepter le transfert de propriété à titre gratuit de ces abribus départementaux,
- d'autoriser Madame La Maire à signer toute pièce nécessaire à la réalisation de cette opération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 10 octobre 2017

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**